

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits	60.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Outers Martin ;Stephan André ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Nouvelle expérience cumulative de la démarche du projet. Une question est posée, interrogeant les conditions culturelles dans lesquelles l'architecture baigne aujourd'hui : Soit la ville et son paysage son l'horizon de l'habiter dans la continuité des élaborations passées. Soit la ville est caduque et incomplète et de nouveaux modes d'habiter doivent être proposés. Soit la ville et le paysage ne peuvent évoluer que par la réactivation de ses traces conjuguée à l'invention de nouveaux principes et dispositifs d'habiter. La manière de poser la question permettra d'isoler les convictions théoriques susceptibles d'alimenter la pensée des phénomènes urbains (pertinence, validité, pérennité de la ville) et de conduire au renouvellement des modes d'habiter. Le projet sera accompagné d'une introduction théorique et d'une présentation de références analysées qui pourront servir d'appuis à l'évaluation du projet. Seront abordées les questions du bâti, des réseaux, des voiries et des infrastructures, de formations des espaces publics et privés, de typologie, de morphologie, de densité et de circulation, des friches, de restructuration des voies anciennes, de prolongation des tissus, d'intégration d'objets isolés, des jardins, des parcs et réserves naturelles,'
Acquis d'apprentissage	<p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de : Analyser par le dessin la situation existante en termes de constitution paysagère, d'accumulation historique et d'articulations urbaines. Interpréter le programme et évaluer sa mise en forme spatiale dans le contexte étudié. Ordonner les nécessités spatiales et constructives du programme à partir des particularités du site (géotechniques, topographie, hydrographie, végétation, orientation). Créer le travail en plan, en carte et en élévation. Produire, présenter et argumenter le projet par l'application des techniques de dessins manuel et informatique et l'exploitation des échelles et des perspectives panoramiques.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue. L'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre.</p> <p>Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre.</p> <p>Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.</p>
Contenu	à suivre
Autres infos	2 ateliers d'architecture
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	4	LICAR1601 ET LICAR1602 ET LICAR1603 ET LICAR1604	